

Un message de Doug Ettinger

Pour assurer la sécurité des employés et des clients pendant cette période difficile, nous avons apporté des changements importants à nos pratiques dans les bureaux de poste, établissements et postes de facteurs ainsi qu'à nos méthodes de livraison. L'urgence de la situation a imposé ces changements qui ont été mis en œuvre en très peu de temps. Ainsi, je tiens à faire le point avec vous afin de vous aider à mesurer l'ampleur de nos efforts à l'échelle du pays, alors que nous continuons à accorder la priorité à la sécurité. Merci de votre dévouement et de votre persévérance.



Changements aux méthodes de livraison

- Mise en œuvre de la politique « Sonner, déposer, quitter » et levée des restrictions sur les signatures et la remise en lieu sûr des colis pour éliminer les interactions à la porte avec la clientèle, ce qui réduit le nombre de colis aux bureaux de poste.
- Transfert à un bureau poste de tous les articles comme ceux exigeant une preuve d'âge, ce qui limite les interactions à la porte.
- Retenue de tous les articles pour les entreprises fermées ou les établissements de soins dont l'accès est restreint.
- Réduction de l'utilisation des taxis et du transport en commun.
- Directives relatives au soulèvement à 2 personnes pour les colis lourds et autorisation des levées des BLP en tout temps.
- Adoption des mesures de distanciation dans les postes de facteurs, y compris les aires de quai. Par exemple :
 - ◆ Heures de début échelonnées et modification des heures de pause pour renforcer le respect des mesures de distanciation.
 - ◆ Plus d'espacement entre les employés aux casiers de tri et aux chariots de livraison.
 - ◆ Petits groupes pour les capsules info-sécurité essentielles.
 - ◆ Plus d'affiches pour encourager les bonnes pratiques dans les espaces partagés.
 - ◆ Commande et réapprovisionnement de masques, de gants, de lingettes et de désinfectant.
 - ◆ Installation de panneaux de protection dans les aires de ramassage et de dépôt du poste de facteurs.

Changements dans les établissements

- Changements à la dotation, à l'horaire du personnel, aux milieux de travail et aux pratiques de travail pour que les employés gardent une distance d'au moins 2 mètres entre eux.
- Ajout de bandes adhésives, de marques ou d'enseignes de délimitation aux planchers, dans les allées, sur les portes et dans les zones de travail sécuritaire afin de garantir la distanciation de 2 mètres.
- Balayage de la carte d'employé à l'arrivée au travail, et non à l'heure des pauses ou à la fin du quart de travail. Cette mesure favorise la distanciation.
- Distribution d'équipement de protection individuel (gants, masques, désinfectants pour les mains et lingettes), efforts supplémentaires pour le nettoyage des installations et d'autres stations de désinfection, au besoin.
- Collaboration avec le CLMSS et les intervenants pertinents pour évaluer continuellement les mesures supplémentaires.
- Application des mesures de distanciation pour les conducteurs contractuels, y compris l'ajout de lignes de démarcation de 2 mètres au sol devant les comptoirs, de barrières de protection transparentes dans certains emplacements; et mise à jour des procédés pour l'échange de documents avec le personnel de la Société.

Changements dans les bureaux de poste

- Réduction des heures de service pour accorder plus de temps au nettoyage et un service prioritaire aux personnes les plus vulnérables.
- Produits désinfectants : Nous fournissons du désinfectant pour les mains, des lingettes, des gants en nitrile et des masques. D'autres produits sont à livrer.
- Retenue prolongée des articles annoncés par carte : Nous retenons les articles annoncés par carte au comptoir postal au-delà du délai normal de 15 jours. Cela donne aux clients plus de temps et de souplesse pour ramasser leurs articles.
- Mesures de distanciation: Nous avons fourni des affiches et des autocollants de sol incitant les clients à garder une distance de 2 mètres lorsqu'ils sont dans la file d'attente ou au comptoir. Les petits bureaux de poste limitent le nombre de clients qui peuvent s'y trouver au même moment.
- Transactions sans papier : Nous encourageons les clients à payer au moyen de leur carte de crédit ou de débit plutôt qu'en espèces, et nous cherchons d'autres solutions pour réduire l'utilisation du clavier NIP.

Barrières de protection : Nous fournissons à tous les bureaux de poste des panneaux transparents à placer au comptoir entre l'employé et le client qu'il sert. Votre chef d'équipe peut vous aider à installer ces panneaux.

Nettoyage et désinfection des installations

- Les équipes de nettoyage désinfectent les surfaces à contact élevé plus fréquemment (une fois par quart ou chaque jour) dans toutes les installations entretenues par JLL. Ce nettoyage comprend :
 - ◆ tous les points de contact sur les portes (boutons, plaques de poussée, poignées, etc.)
 - ◆ poignées de robinet, leviers de chasse d'eau des toilettes et des urinoirs
 - ◆ plaques d'interrupteur pour d'éclairage
 - ◆ porte-serviettes en papier
 - ◆ à la cafétéria (poignées de réfrigérateur, comptoirs, fontaines, boutons de micro-ondes, boutons de machine distributrice, etc.)
 - ◆ rampes d'escalier et d'allée piétonnière
 - ◆ boutons d'ascenseur
 - ◆ surfaces à contact élevé dans les vestiaires, etc.
- Pour le nettoyage des installations de Postes Canada qui ne sont pas entretenues par JLL, comme les installations plus petites et les bureaux de poste dans notre réseau rural, nous avons établi et communiqué des protocoles. Postes Canada respecte les normes de santé publique, tout en autorisant les entrepreneurs locaux à effectuer le nettoyage selon le besoin.

Congé spécial pour soins aux enfants et aux aînés

- Nous comprenons que de nombreux employés doivent composer avec des fermetures d'écoles et de garderies et prendre soin de parents âgés. Pour leur offrir une tranquillité d'esprit alors qu'ils cherchent des solutions de rechange, nous avons mis en place les mesures suivantes :
 - ◆ Un congé spécial (soins aux enfants ou aux aînés) offert aux employés admissibles qui doivent s'occuper de parents âgés et d'enfants, si nécessaire, jusqu'au 10 avril 2020. Ce congé peut être prolongé à l'échelle de la Société, si cela s'impose à mesure que la situation évolue.
 - ◆ Si d'autres jours de congé sont nécessaires après les jours de congé supplémentaires, le chef d'équipe acheminera la demande à son directeur général pour l'examiner et communiquer sa décision rapidement.

Congé pour mise en quarantaine et congé annuel

- Pour tous les employés permanents qui en ont besoin et qui n'ont pas quitté le pays le 16 mars 2020 ou après cette date, Postes Canada offre un congé payé pour mise en quarantaine. De plus, nous offrons un congé aux employés à risque élevé et autorisons les employés à demander l'annulation de congés annuels.
-